

ORDONNANCE COLLECTIVE

NOM DE L'ORDONNANCE COLLECTIVE : <h3 style="text-align: center;">Ajustement des paramètres de base du BiPap</h3>		NUMÉRO : <h3 style="text-align: center;">OC : ANE-01</h3>
INSTALLATION(S) / CENTRES D'ACTIVITÉS CONCERNÉE(S) : <h3 style="text-align: center;">Hôpital BMP</h3>		MISE EN VIGUEUR LE : <h3 style="text-align: center;">Février 2009</h3>
		RÉVISÉE LE : <h3 style="text-align: center;">NOVEMBRE 2013</h3>
PROTOCOLE ASSOCIÉ : <input checked="" type="checkbox"/> OUI (intégré)	ORDONNANCE PERMANENTE OU COLLECTIVE REMPLACÉE : <h3 style="text-align: center;">Nouvelle OC</h3>	
ACTIVITÉ(S) RÉSERVÉE(S) : <p style="text-align: center;">Inhalothérapeute : installer un appareil de support respiratoire lorsqu'il fait l'objet d'une ordonnance.</p>		
PROFESSIONNEL(S) HABILITÉ(S) : <p style="text-align: center;">Inhalothérapeutes de l'hôpital.</p>		
SITUATION CLINIQUE VISÉE OU GROUPE DE CLIENTS VISÉS : <p style="text-align: center;">Usagers nécessitant un support de ventilation non invasif (BiPap).</p>		
BUT THÉRAPEUTIQUE : <p style="text-align: center;">Assurer l'application de paramètre sécuritaire chez les usagers sous BiPap.</p>		
INDICATIONS DES CIRCONSTANCES DÉCLENCHANT L'EXÉCUTION DE L'ORDONNANCE : <p style="text-align: center;">Usagers hospitalisés ou à l'urgence (en attente de transfert aux soins intensifs) chez qui on installe un BiPap entre 22 h 00 et 7 h 00.</p> <p style="text-align: center;">Conditions cliniques préalables requises : usager éveillé, capable de protéger ses voies aériennes et de retirer le masque s'il vomit.</p>		
PROTOCOLE : Paramètres de base installés par l'inhalothérapeute : <ul style="list-style-type: none"> • Ai 5 cm H₂O • EPAP 5 cm H₂O • FiO₂ 40 % ou plus pour obtenir une saturation de 90 à 92 % Si aucun appel la nuit, aviser l'anesthésiste commençant la garde à 8 h 00 de la présence d'usager sous BiPap. Si la condition respiratoire ne s'améliore pas, soit augmentation marquée de la fréquence respiratoire et/ou désaturation, l'inhalothérapeute doit changer les paramètres comme suit (sauf si T.A. limite): <ul style="list-style-type: none"> • Ai 10 cm H₂O • EPAP 8 cm H₂O puis avise l'anesthésiste de garde. Si absence d'amélioration ou si détérioration de l'état de conscience, l'usager doit être réévalué par le médecin de l'urgence en vue de la nécessité d'une intubation. Si l'usager est stable, l'inhalothérapeute peut laisser la surveillance à l'infirmière de la salle de réanimation après entente avec l'assistante infirmière-chef de l'urgence. L'inhalothérapeute demeurera disponible pour répondre à l'infirmière qui s'occupe de l'usager.		
Emplacement : U:\RP\Sec_data\Dsp_cmdp\CMDP\PROTOCOLES - ORDONNANCES - GUIDES DE PRATIQUE\ORDONNANCES COLLECTIVES 2007\OC ANE\OC ANE-01 Installation paramètres base du Bipap.doc		
Dernière mise en page : nov. 2013.		

Signatures : (Représentants des groupes consultés)

Originale signée

M. Alain Simard
Chef du service d'inhalothérapeute

Date

Originale signée

Dr Jean-Luc Lanctôt
Chef du service de l'urgence

Date

Originale signée

Dr Michel Camirand
Chef du département de médecine générale

Date

Originale signée

Dr Sylvain Jourdain
Chef du département d'anesthésie réanimation

Date

Originale signée

M. Paul Berger
Directeur multidisciplinaire

Date

Originale signée

Dr Christian Léger
Directeur des affaires médicales et services prof.

Date

Recommandation d'acceptation :

Originale signée

Dr Michel Gosselin
Président du CMDP

2009-02-05

Date

Approbation : (réunion du 10 février 2009)

Originale signée

Comité de direction

Date

Mise à jour adoptée à l'exécutif du CMDP le
2013-12-12

Mise à jour

Date de révision : **Novembre 2013**

Recommandations :

Gestionnaire : Alain Simard _____ *originale signée* _____ 2013-11-21 _____

Chef de département : Dr Sylvain Jourdain _____ *originale signée* _____ 2013-11-21 _____

Président du CMDP : Dr Rosaire Giroux _____ *originale signée* _____ 2013-11-26 _____

OC : ANE-01 – Ajustement des paramètres de base du BiPap

Révisions effectuées :

Protocole : changer IPAP 10 cm d'H₂O pour : **Ai 5 cm H₂O**

changer au 3ième paragraphe IPAP 15 cm d'H₂O pour : **Ai 10 cm H₂O**

Révisée le : **Novembre 2013**